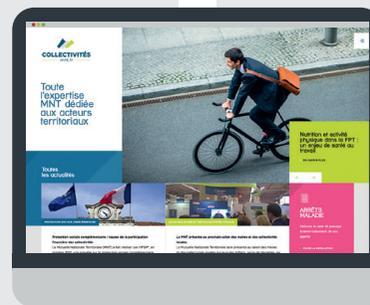


Kiné France Prévention, le partenaire expert de la MNT

Kiné France Prévention regroupe
30 associations locales et
300 kinési-préventeurs, spécialisés en
santé au travail.

Kiné France Prévention est représenté au
sein de sociétés savantes et d'organismes
de prévention. Son conseil scientifique
accrédite les interventions et certifie les
intervenants.

La MNT a choisi KFP comme partenaire
expert sur la thématique des TMS, du risque
physique et de la pénibilité.



Ressources humaines, expertise territoriale, santé
et mieux-être au travail : retrouvez toute l'actualité
de la fonction publique territoriale, des dossiers
d'informations, des témoignages et des retours
d'expérience sur collectivites.mnt.fr

À venir en 2018, un espace personnalisé qui vous
ressemble, avec des informations relatives à vos
contrats, de la gestion en ligne, des analyses et
des informations pointues, un contact privilégié
avec un conseiller spécialisé.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code
de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous
le numéro SIREN 775 678 584. Document à caractère
publicitaire.
Mai 2018. Crédit photo : IStock. MNT



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

mnt.fr

0 980 980 210
(prix d'un appel local)

> PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DANS LES COLLECTIVITÉS

DES PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNENT



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

SANTÉ
PRÉVOYANCE
SERVICES



LE CONTEXTE DU RISQUE PHYSIQUE

Un tiers des accidents du travail et trois quarts des maladies professionnelles concernent l'appareil locomoteur.

Les chiffres publiés par la CNRACL en 2016 nous rappellent que les agents sont particulièrement touchés quel que soit leur métier (1).



Des causes multiples : organisation du travail, management, postes, équipements, ...



La MNT et KFP proposent des interventions basées sur la méthode PAMAL (prévention des accidents et maladies de l'appareil locomoteur), créée par KFP. Cette méthode a déjà largement fait ses preuves.

(1) CNRACL - Banque Nationale de Données - Rapport statistique - Fonction publique territoriale - 2016.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Diminuer la fréquence et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles liés aux contraintes physiques au travail.
- Permettre aux participants d'améliorer les pratiques professionnelles et les situations à risques.
- Participer à la démarche globale pluridisciplinaire de prévention et santé au travail.

INTERVENANTS

Des **kinési-préventeurs**, formateurs PAMAL certifiés par Kiné France Prévention.

ÉTAPES DU PROGRAMME :

1 - PRÉSENTATION DU PROJET AUX ENCADRANTS ET PARTENAIRES SOCIAUX

Objectifs, méthodologie, contenu et supports de l'action, réponses aux questions.

2 - RÉUNION D'INFORMATION DES AGENTS CONCERNÉS

Présenter l'action pour impliquer les agents dans la démarche PAMAL.

3 - VISITE PRÉPARATOIRE

Visite des services concernés et entretiens avec les responsables.

Entretiens avec les agents concernés et

observations, prises de vue de situations à risques.

4 - BILANS INDIVIDUELS

Évaluation des antécédents, des attentes, des facteurs de risques, des capacités physiques, des savoir-faire posturogestuels.

5 - FORMATIONS COLLECTIVES

3 ou 4 demi-journée, par groupe de 6 à 12 participants.

- Les accidents et maladies de l'appareil locomoteur : causes, conséquences et prévention.
- Description et fonctionnement de l'appareil locomoteur.
- **Éducation gestuelle** : économiser son corps au travail et dans la vie quotidienne.
- **Pratiques de mouvements préventifs et compensatoires.**
- Application en situation de travail des principes et des consignes de confort et de sécurité de l'appareil locomoteur.
- **Amélioration des situations de travail et des gestes de métier.**
Objectifs personnels et collectifs de **mise en application** entre les séances et après la formation.
- Restitution du projet aux encadrants et partenaires sociaux.

6 - EVALUATION

Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur MNT :
0980 980 210

